

Règlement d'Istres Sports Nat Synchro Saison 2019/2020

Les Entraînements :

Un calendrier indiquant les jours et horaires des séances d'entraînements hebdomadaires sera remis à chaque adhérent.

Les entraînements commencent à heures précises. Les nageuses.eur doivent donc se trouver en tenue, avec leur groupe et leur entraîneur, à l'heure au bord du bassin. Le strict respect des horaires est demandé.

De même le bassin doit être évacué à l'heure précise de fin d'entraînement et les vestiaires 15 mns au plus tard après l'heure de fin d'entraînement.

Tous les entraînements sont obligatoires : natation, technique, figures imposées, synchro

Des absences régulières nuisent au bon fonctionnement de l'équipe, la natation artistique est un sport qui demande beaucoup d'engagement, de rigueur.

Chacun est responsable de son équipement et devra veiller à apporter son matériel à tous les entraînements (matériels demandé par l'entraîneur donc différent en fonction des groupes).

Aucun changement de groupe ne pourra être autorisé sans concertation au préalable entre l'entraîneur, les parents et l'enfant.

Aucun parent ne sera admis au bord du bassin pendant les entraînements.

Les vestiaires doivent être laissés propres et vides. Des poubelles sont à disposition.

Les parents ou accompagnants doivent impérativement s'assurer que le cours a bien lieu à chaque entraînement avant de laisser leur enfant. L'entraîneur est responsable de ses nageuses.eur pendant l'entraînement et jusqu'à 15 mns après le créneau. Il en découle que:

- Si, durant l'entraînement, un incident (malaise, blessure) survenait, l'entraîneur fera appel aux pompiers et préviendra la famille et le bureau du club
- Les parents doivent faire le nécessaire pour récupérer leur enfant en temps et en heure au risque de laisser leur enfant sans surveillance à la piscine au-delà des 15 mns. Un évènement imprévu peut survenir, n'hésitez pas à prévenir l'entraîneur ou téléphoner directement à la piscine pour prévenir de tous retard exceptionnel.

Aucun manque de respect entre nageuses.eur, vis à vis des entraîneurs, membres du bureau, employés du stade nautique ou autres ne sera toléré ! Si un tel comportement venait à se produire, la nageuse.eur sera exclu du cours. Si ce comportement viendrait à se reproduire, un renvoi définitif pourra être envisagé.

Attention, le téléphone portable est **interdit** pendant les entraînements. Il devra rester dans le sac et éteint.

Absences :

Pour toutes absences aux entraînements les parents de l'adhérent devront prévenir son entraîneur le plus tôt possible, plusieurs jours à l'avance si l'absence est prévue. Celà permet à l'entraîneur de préparer ses entraînements en conséquence. Les retards répétés pourront donner lieu à une sanction laissée à l'appréciation des entraîneurs.

Il en est de même pour les entraîneurs qui, en cas d'annulation d'entraînement, vous préviendront le plus tôt possible ainsi que le stade nautique.

Les forfaits éventuels doivent être signalés à l'entraîneur ou à un dirigeant dans les meilleurs délais et au plus tard un mois avant la manifestation afin de permettre le remplacement de l'adhérent au sein de l'équipe.

Même chose concernant le passage des socles : les nageuses.eur engagés doivent au préalable s'assurer de la possibilité de se rendre aux épreuves le jour concerné. Un remboursement de l'engagement sera demandé, si l'adhérent est engagé et ne se présente pas.

Compétitions & Épreuves de Socles :

Un calendrier des compétitions (dates, lieux, heures) sera communiqué à chaque adhérent en temps utile, et le plus tôt possible au cours de la saison sportive, de manière à ce que chacun puisse prendre ses dispositions en fonction de ce programme.

L'entraîneur reste seul juge en ce qui concerne la qualification et la participation de l'adhérent à la compétition. Il en est de même en ce qui concerne la composition des équipes de ballets.

Tout désistement non justifié (certificat médical) entraînera le remboursement de l'engagement par la nageuse.eur.

La nageuse.eur est responsable de son équipement, il faudra donc veiller à apporter l'ensemble du matériels pour la compétition concernée.

Socle : bonnet blanc, maillot noir, lunettes, au moins 2 pince nez

Compétition : maillot du club, bonnet du club, au moins 2 pince nez, lunettes, maillot pailleté de compétition/ coiffe.

Pour être susceptible de participer aux compétitions, la présence aux entraînements est obligatoire.

Fermeture du bassin :

Dans le cas de fermeture des bassins par décision des autorités publiques, cette fermeture étant indépendante du Club, le club ne sera tenu à aucun remboursement.

Comme habituellement, nous veillons à pouvoir maintenir cet entraînement « à sec », soit au bord du bassin soit dans une salle allouée par l'OMS.

Stages :

Des stages seront proposés aux adhérents durant chaque saison. Ces stages auront habituellement lieu durant les vacances de Toussaint, Février et Pâques.

Ces stages seront obligatoires pour les adhérents. Leur non participation pourra les placer en tant que remplaçants dans les ballets.

Demandes d'Information - Réclamation :

Toutes réclamations ou demande d'informations concernant la bonne marche du Club, le déroulement des entraînements, la composition des ballets, les problèmes liés aux entraînements seront communiquées au Président du Club. Le but étant d'éviter toute perturbation auprès de l'entraîneur et des nageuses.eur pendant les séances d'entraînement.

Admission & Dispositions particulières :

Tous les enfants ayant un certificat médical peuvent être admis. Cependant, il vous est demandé de vous rapprocher du Président si votre enfant présente un cas de figure particulier (asthme, diabète, ...). Ne pouvant administrer de médicaments, nous mettons en place un protocole particulier en concertation avec l'enfant, les parent, le Président et l'entraîneur. Ceci dans le but de pouvoir accueillir votre enfant en toute sécurité.

Les dispositions ci-dessus sont prises dans l'objectif d'un bon déroulement de la saison sportive, il est évident qu'elles ne sauraient se substituer aux notions de confiance, de respect et d'investissement de la part de l'entraîneur, des adhérents et des dirigeants du Club.